



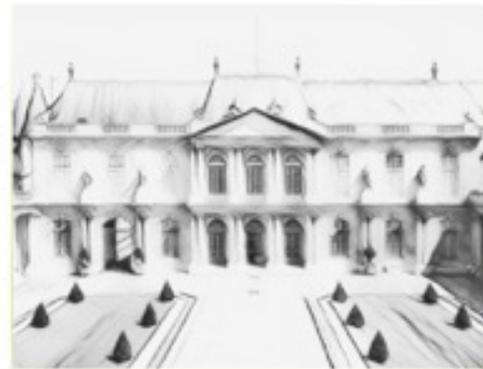
MARAIS ARCHIVES

CONSEIL DE QUARTIER



Réunion du 12 février 2024

Réunion CQ Marais-Archives Réunion du 12 février 2024



Soyez les bienvenus !

MERCI

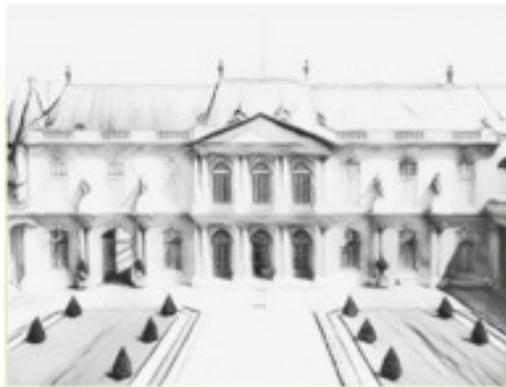
- de signer l'engagement de comportement civique si non-fait
- d'émarger la feuille de présence

S'il s'agit de votre première participation, merci de vous présenter et d'ajouter votre email et téléphone à la feuille de présence

Réunion CQ Marais-Archives Réunion du 12 février 2024

Pour aider Cynthia (DDCT) dans sa prise de notes, cette réunion sera enregistrée dans un premier temps. Les enregistrements seront détruits immédiatement après la rédaction du compte-rendu.

A voter par le conseil : pour – contre – abstention



Ordre du Jour du 12 février 2024

1. Remerciements au Pôle Simon Le Franc et sa directrice Camille Khairallah
2. Intervention de Boris Jamet-Fournier,
élu référent
3. Point sur la révision de la Charte
4. Point sur les Commissions et Groupes de Travail :
 - Langues et Savoirs
 - Jardin Anne-Frank
 - Cadre Urbain et Végétalisation
 - Circulation et Mobilité
 - Propreté
 - Terrasses
5. Questions, demandes et annonces
6. Fin de réunion à 20h30'-20h45'

1 Remerciements au Pôle Simon Le Franc et à sa directrice Camille KHAIRALLAH

Réunion du 12 février 2024

2 Intervention de Boris Jamet-Fournier, élu référent

Réunion du 12 février 2024

Nos questions à la Mairie et les réponses :

- Suite à la réponse de la Mairie sur la question des fleurs en plastique, le co-président demande si les dispositions prises incluent les emballages ?
- Un conseiller informe d'une problématique propreté dans la rue Vieille du Temple. Le trottoir étant trop petit, des aménagements manquent pour les poubelles extérieures de tri (jaune). Des dépôts sauvages de cartons sont constatés.
- Un conseiller évoque la problématique liée à de nombreux vélos détériorés et volés.
- Un conseiller remonte une problématique liée à la gestion des parcs et jardins. (nb : c'est un point très très large...) : ex. pourquoi le jardin Léonor Fini (Picasso) ferme plus tôt que les autres ?

Lettre ouverte et demandes des habitants, concernant l'extension des horaires des terrasses estivales pendant les JO & JOP, à voter par les conseillers :

1) Nous nous opposons à l'extension des terrasses estivales jusqu'à minuit pendant les JO et toute autre période. Explication :

- Nous considérons que l'horaire officielle de 22H n'est pas suffisamment respecté, contrôlé et sanctionné .
- Les bistroitiers s'autorisent déjà l'utilisation de terrasses estivales sans autorisation et les verbalisations restent sans effet.
- Pendant la période des JO-JOP, les habitants de Paris Centre sont déjà sollicités pour télé-travailler. Ils seront de ce fait confinés. Il n'est donc pas admissible qu'en plus ils ne puissent pas dormir pendant 62 jours .
- Nous avons par le passé accueilli de grands événements qui n'ont pas nécessité de tels dispositifs !!! Cela n'a pas aucunement empêché l'esprit « festif » de ces événements

2) Demande d'une patrouille spécifique pour les terrasses estivales pendant la période des JO, afin d'améliorer notre sécurité et notre tranquillité, afin de nous préserver un temps de repos minimum.

3) Tout dispositif exceptionnel doit être contrôlé, précisé et délimité dans le temps (avec dates explicites), pour éviter, à tout prix, que les dérogations liées aux JO-JOP ne deviennent pérennes !!!

3 Point sur la révision de la Charte des Conseils de Quartier

Réunion du 12 février 2024

Révision de la Charte des Conseils de Quartier

Suite à la demande récurrente des Conseils de quartier de pouvoir émettre des vœux lors des Conseils de Secteur (Arrondissement), la Mairie de Paris Centre propose une dizaine de modifications de la charte sur les points suivants :

- 1. Vœu en Conseil de secteur, un seul par an et par CQ**
2. Réunions publiques thématiques interCQ
- 3. Régression des Comptes Rendus en *Relevé de Décisions***
- 4. Seulement 3 nouvelles questions par réunion de CQ, chaque question doit être votée en réunion**
5. Obligation de 4 réalisations de projets par an
6. Possibilité d'avoir des suppléants en plus des 5 membres de l'équipe d'animation
7. Tirage au sort de Conseillers
8. 3 ans au lieu de 2 ans pour l'équipe d'animation, décalé des mandats municipaux
9. Changement de nom de Coordinateur en *Coordinateur des Initiatives Citoyennes*
- 10. Décider avant l'été des usages des budgets de fonctionnement et d'investissement de l'année en cours**
- 11. Prévenir une semaine à l'avance de la venue d'un élu de l'opposition**

Il en résulte l'impression générale que les Conseils de quartier sont une charge pour la Mairie, la preuve la transformation des comptes-rendus en relevé de décision. Seule avancée la possibilité d'avoir un vœu par an et par CQ.

Nous vous proposons les résolutions suivantes concernant ce projet de révision de la Charte :

- 1. Un seul vœu par an et par CQ risque de provoquer des conflits internes à chaque CQ, proposons au moins 3 vœux par an et par CQ, vote**
2. Cela va être très difficile de réaliser ces 2 réunions par an, laissons la Mairie les organiser comme elle le fait avec le Forum des associations en septembre
- 3. Refusons la régression des Comptes-Rendus en *Relevé de Décisions*, vote**
- 4. Questions par réunion, 3 paraît court : que votons-nous ?**
5. L'obligation n'a pas de sanctions et ne gêne pas vraiment le CQ MA, votons-nous quelque chose ?
6. Possibilité d'avoir des suppléants, nous l'avons déjà fait, pas de problème de côté-là
7. Tirage au sort des Conseillers, c'est une bonne pratique
8. 3 ans au lieu de 2 ans est juste tactique pour le décalage avec les élections municipales, votons-nous pour contre ?
9. Changement de nom du coordinateur, peu importe
10. Budgets décidés avant l'été, une bonne pratique, déjà mis en place en ce qui concerne le Budget de Fonctionnement. Quant au Budget d'Investissement, comme cela ne sera applicable qu'en 2025, c'est acceptable
- 11. Impossible de faire le contrôle de l'identité de nos visiteurs, nos réunions sont publiques**

4 Intervention des Groupes de Travail et des Commissions

Réunion du 12 février 2024

1. Commission Langue et Savoirs

- 83 inscrits
- 77 participants
- Dont 4 jeunes collégiens
- Une cinquantaine de lots dont quelques livres d'apprentissage grammatical et de très beaux exemplaires sur l'Art
- Une dictée estimée difficile, un véritable défi
- Beaucoup de courage de la part de tous (0 abandon)
- Quelques sans fautes, hors fautes typographiques ou de ponctuation
- Ambiance bon enfant, de l'enthousiasme et de la bonne humeur !



Grand Succès de la Dictée Historique



BRAVO à tout l'équipe pour cette belle initiative et réussite !



Merci à
Cynthia, qui a
largement
contribué à la
préparation
et au bon
déroulement
de cet
événement !



2. Groupe de Travail Jardin d'Anne FRANK



Installation des panneaux historiques

La proposition d'un petit événement pour célébrer l'installation de ces panneaux historiques au Jardin Anne-FRANK

À voter : pour un budget de 300€

3. Commission Cadre Urbain et Végétalisation

Nous avons envoyé plusieurs contributions auprès des services afin de promouvoir notre projet de végétalisation autour des Archives Nationales, une proposition qui date de 2021 :

- 🗳 Biodiversité : envoi d'un dossier complet à la DEVE pour l'Extension de la Trame Verte, par un Écrin de verdure autour des Archives Nationales.
- 🗳 Budget Participatif : deux projets ont été rajoutés :
 - 🌳 Ecrin pour les Archives Nationales dans le Haut Marais : lien pour soutenir ce projet :
<https://decider.paris.fr/bp/jsp/site/Portal.jsp?page=idee&campagne=J&idee=1126&depose=true>
 - 🌳 Une fontaine à boire historique pour la place Renée Vivien : lien pour soutenir ce projet :
<https://decider.paris.fr/bp/jsp/site/Portal.jsp?page=idee&campagne=J&idee=636>

Rappel : il faut d'abord s'inscrire sur le site <https://www.decider.paris.fr>

En résumé, ce projet, proposé comme 'extension de la Trame Verte' reprend la proposition d'étude du CQ MA en 2021, pour créer un écrin vert autour des Archives Nationales,

Il s'agit d'une promenade paysagée, autour des Archives Nationales, de la rue des Archives, rue des Quatre-fils et la rue de la Perle, complétée de plusieurs îlots de verdure déjà plantés, mais à renforcer et à améliorer au niveau de leur conception.

Plantée en pleine terre, cette allée-jardin pourrait être équipée de bancs pour les personnes âgées, des espaces de jeu pour les enfants qui attendent leurs parents et d'un espace 'sport' pour les juniors.

Ce projet constitue le trait d'union entre le parc Royal et le jardin Georges Cain, le jardin Berthe Weill, le jardin Léonor Fini (Picasso), les jardins des Archives Nationales, la place Renée Vivien, le jardin Anne Frank et la rue aux Ours.

Quelques extraits

Extension de la TRAME Verte dans le Haut Marais

Réaménagement paysager du coeur du quartier du Haut Marais, visant à créer un **écran de verdure autour des Archives Nationales**, utilisant les alignements d'arbres existants et se basant sur quelques principes simples :

- Dé-bitumer les pieds d'arbre et relier les alignements d'arbres avec des parterres paysagés et arrosés automatiquement, idéalement avec des assises intégrées aux abords, pour le confort des riverains et passants âgés.
- Faire usage utile et fonctionnel des parterres fleuris pour séparer et protéger les piétons et les cyclistes, mais également pour dépolluer les avenues et boulevards périphériques pour automobilistes.



Alignements d'arbres dans le Marais Archives

- Pour identifier un projet de végétalisation
- Espaces végétalisés existants
- Linéaires arborés existants
- Linéaires arborés à créer
- Square débordant
- Murs à végétaliser
- Linéaire arboré de taille moyenne à créer
- Traitement végétal de petite hauteur (liaison de pleine terre entre les grands arbres)

À noter : Les rues Quatre-Fils et La Perle abritent : La maison de retraite Madeleine Béjart ; Une école maternelle publique 7 Perle ; Une crèche Crèche Municipale de la Perle ; L'école élémentaire publique Daniel Cordier

Les alignements d'arbres existants, venant du Parc Royal et Thorigny, Jardin Berthe Weill, allant vers l'ouest :

■ Rue de la Perle :

- 3 devant Madeleine Béjart
- 7 côté Vieille du Temple,
- alternés avec des bacs Gribier

■ Rue des Quatre Fils :

- 8 entre Vieille du Temple et Charlot
- 3 devant les galeries

■ Rue des Archives : à l'ouest des Archives Nationales,

- 3 arbres +
- 10 entre rue de Braque et Haudriettes +
- 3 ginkos à l'angle rue des Archives et Haudriettes

À noter : Toutes ces rues limitrophes sont larges et comprennent déjà des alignements d'arbres qui peuvent facilement être débitumés et transformés en allées vertes avec parterres paysagés et assises intégrées, voir un jeu pour les jeunes enfants.

Une extension de la Trame Verte avec double intérêt : créant un écrin de Verdure autour des Archives Nationales, qui relie les jardins et squares de Marais Vosges avec la rue aux Ours et le boulevard Sébastopol

- Proposé comme 'extension de la Trame Verte', il s'agit d'un grand couloir vert, de la rue de la Perle et rue des Quatre Fils, vers la rue des Archives ; entouré de plusieurs îlots de verdure déjà plantés, mais à renforcer et à améliorer au niveau de leur conception : Renée Vivien, Ovida Delect, Monique Antoine...
- Ce couloir constitue le trait d'union entre le parc Royal et le jardin Georges Cain, le jardin Berthe Weill, le jardin Léonor Fini (Picasso), les jardins des Archives Nationales, la place Renée Vivien, le jardin Anne Frank et la rue aux Ours. Ce serait également un bol d'air pour le jardin Léonor Fini (derrière l'Hôtel Salé) que l'on peut qualifier aujourd'hui de 'surpeuplé', en été.



Conception des allées paysagées :

Droites linéaires

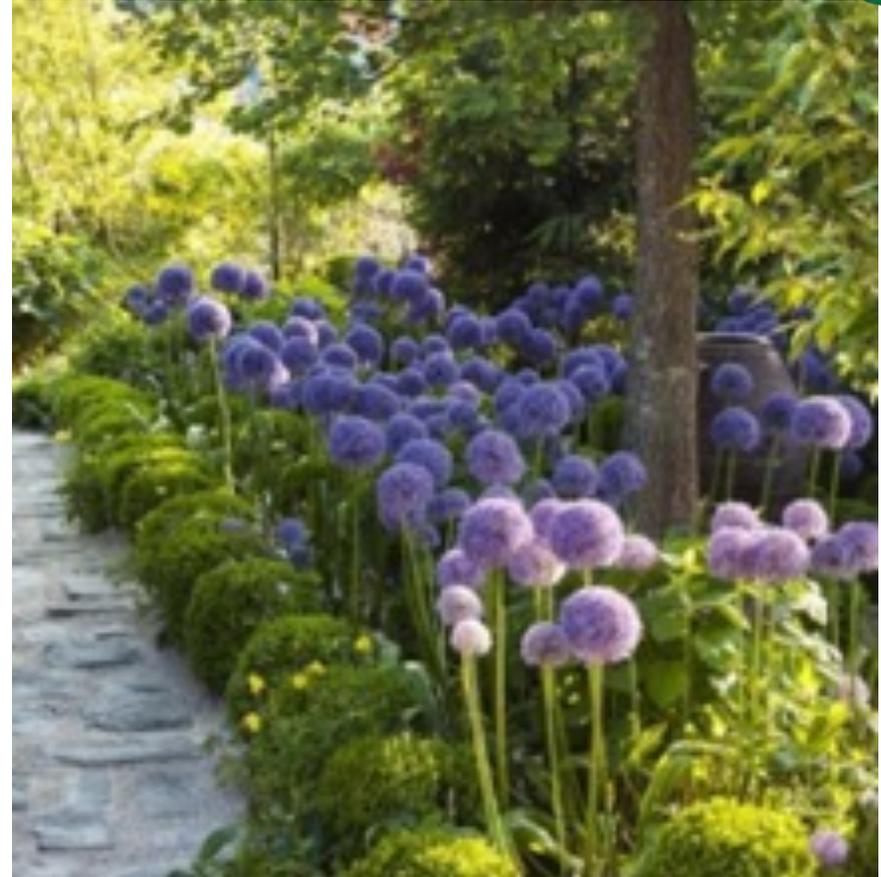


Courbes fluides



Demandes spécifiques pour les plantations urbaines

- ③ Prévoir l'arrosage automatisé et/ou contrôlé à distance, ainsi que l'accès aux équipements techniques pour les cas de réparation et/ou d'extension.
- ③ Utiliser une terre riche en nutriments organiques ; prévoir aussi bien le drainage adéquat des sols, que les collecteurs d'eau, ainsi que l'entretien des jardins et des allées plantées !
- ③ En fonction des plantations, entretenir et redynamiser régulièrement la pleine-terre existante par l'apport d'organismes vivants qui l'enrichissent.



- Concevoir la saisonnalité des jardins : feuillages, fleurs et couleurs à chaque saison !
 - Choisir des plantes, feuillages, graminées, couvre-sols et fleurs qui ne demandant que peu d'entretien et qui sont de nature 'complémentaire'
-
- Créer de la profondeur et de l'espace par le jeu de perspectives et par une végétation étagée
 - Jouer sur les différentes hauteurs des plantations pour donner l'impression d'opulence et de densité : arbres, arbustes, feuillages, fleurs et couvre-sols
 - Utiliser les dénivelés pour la construction en 'terrasses' ou pour surélever les plantations en pleine terre afin d'éviter les problèmes de sous-sol, et/ou pour intégrer des assises !!!
 - Favoriser les courbes pour créer des aires conviviales et pour éviter de transformer les assises en bancs de couchage...



Des équipements urbains multi-fonctionnels et durables

- ④ Choisir des matières faciles à entretenir, avec une préférence pour les matières écologiques et durables.
- ④ Favoriser l'utilisation de matériaux drainants écologiques pour les trottoirs et voiries cyclables, plutôt que d'utiliser le bitume.
- ④ Rechercher un design élégant et confortable : ex. éviter les angles droits et coupants, arrondir les angles, penser aux PMR et seniors, à la sécurité...
- ④ Privilégier une conception ergonomique qui tiens compte - si nécessaire - d'éventuels réparations ou remplacement de pièces etc., qu'elles soient usées, abimées ou vandalisées... prévoir que les technologies évoluent et puissent être remplacées !!!



- Étudier les possibilités de 'murs ou isolations anti-bruit' plantées ou d'origine végétale : certains arbres dépolluent non seulement l'air et peuvent aussi jouer un rôle anti-bruit.

- Favoriser la qualité, la créativité, l'artisanat et la personnalisation

- Concevoir l'intégration harmonieuse dans le décor urbain

- Apporter une touche ludique et/ou poétique à notre cadre de vie : inspirer bien-être, harmonie... et respect ?!

- Un éclairage (led lumière chaude), tempéré et orienté au besoin du passage des riverains, équipé d'un détecteur de présence. Avantages à étudier :
 - ❖ la possibilité de gérer la vie animale : moins nuire aux animaux, ou au contraire la possibilité de les éloigner (les rats ?)
 - ❖ la sécurité : le détecteur de passage pourra mettre en lumière, aussi bien le passant que le malfrat !
 - ❖ l'orientation des équipements doit être étudié en fonction des habitations et commerces environnants : ne pas nuire à l'un, tout en protégeant l'autre.



Actions favorables à la biodiversité :

- ④ Favoriser la formation continue et la motivation des employés des services de la Mairie, devrait être une priorité, pour intégrer les nouvelles tâches liées à la biodiversité, pour comprendre et maîtriser les équipements innovants qui l'accompagnent.
- ④ Organiser des concours et impliquer les écoles d'ingénieurs et d'arts appliqués pour :
 - ④ Concevoir des aménagements et équipements durables : prévoir à long terme, anticiper et développer dans un esprit fonctionnel, durable, recyclable et remplaçable !
 - ④ Développer les projets de façon transversale et globale, impliquant tous les services et corps de métiers en amont pour mieux analyser les différents paramètres
 - ④ Former les futurs concepteurs d'aménagements urbains par l'interaction avec les services et l'apprentissage de la réalité du terrain. Un double bénéfique : apprentissage appliqué pour les uns, contribution à la créativité et l'innovation pour les autres !
- ④ Stimuler les directions des écoles primaires à utiliser et intégrer l'entretien des espaces verts dans les cours de l'école primaire : sensibiliser dès le plus jeune âge au respect et la connaissance de la nature et au rôle essentiel de la nature et de la biodiversité.

4. Commission Mobilités et Circulation : point sur la réunion du 19.01.24

À la demande conjointe de Laurence et de Philippe, la Commission a fait un travail de simplification de l'enquête. Certaines personnes se plaignaient de ne pas pouvoir finaliser le remplissage de l'enquête. Une présentation des statistiques a été montrée aussi par Laurence et un tour de table a été effectué. Dans les nouveautés :

- la disparation totale des garagistes, de 22 à 0, d'après Paule
- des problèmes de travaux sur les lignes de Bus, d'après Paule, qui utilise les alertes de Moovit
- des soucis de croisement de la piste cyclable remontante de la rue Beaubourg au *niveau de la rue Rambuteau*, d'après Jacky
- la fermeture de la *rue Pavée*, oblige de passer par Bastille pour rejoindre les quais !
- des travaux sans fin au *carrefour Arts-et-Métiers*, mais jamais d'ouvrier,
- ces commerces qui pâtissent, car tout le monde se met à cheval sur les trottoirs à cause de la suppression des emplacements de parking *rue des Archives*, d'après Guillaume,
- d'autres personnes pètent les plombs constamment,
- *rue Simon Lefranc*, sortie ouest du Marais et sans trottoirs, pour un immeuble qui avance, il devient très dangereux de sortir de l'immeuble,
La Commission réitère sa demande d'autoriser les résidents, les travailleurs et artisans du quartier à pouvoir utiliser les couloirs de bus rue des Archives, rue des 4 fils et rue de Turenne.

Vos retours sur la refonte du plan de circulation « MARAIS-LES-ILES »

342 réponses

Présentez-vous (plusieurs réponses possibles) :

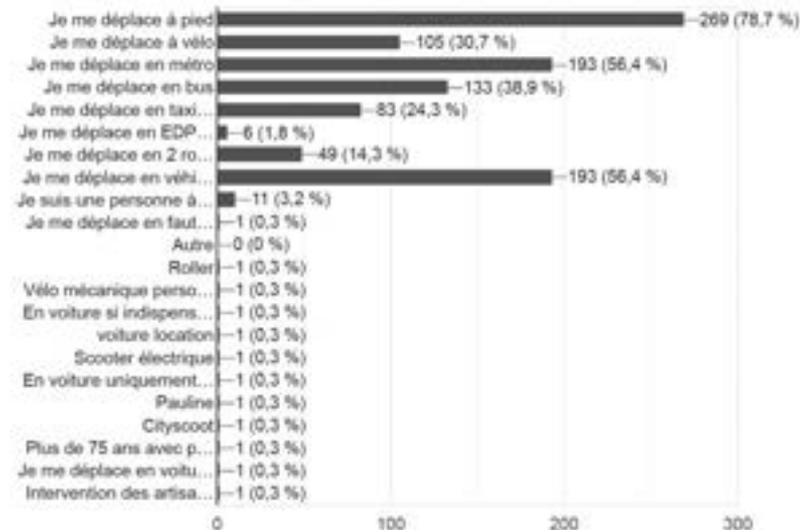
340 réponses



Quels sont vos modes de déplacements habituels et les plus fréquents ?

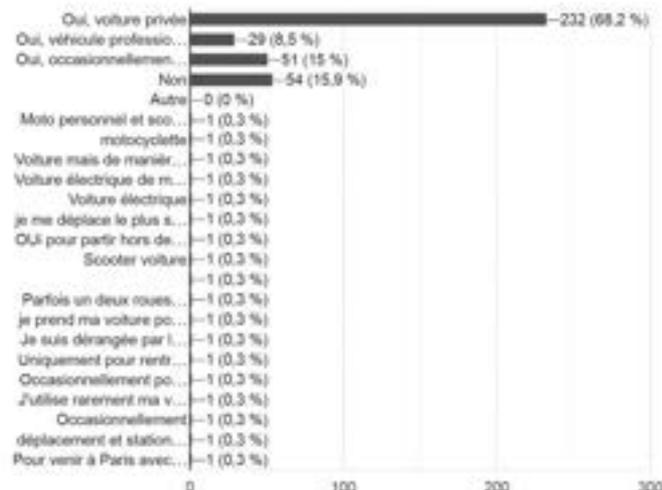
?

342 réponses



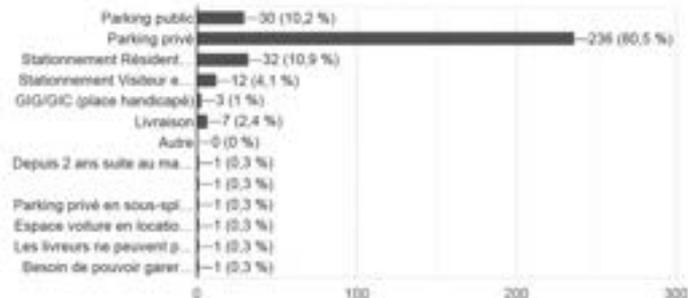
Utilisez-vous une voiture dans Paris Centre ?

340 réponses



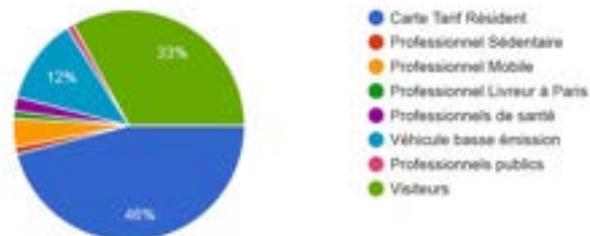
Comment stationnez-vous ?

293 réponses



Quel type de tarif ou carte de stationnement avez-vous ?

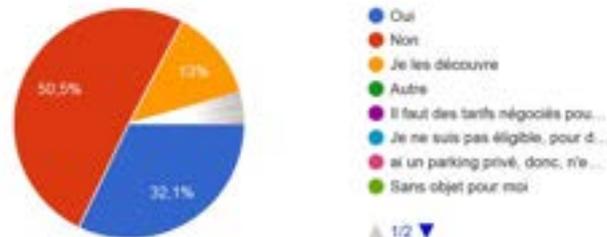
100 réponses



Les offres de stationnements

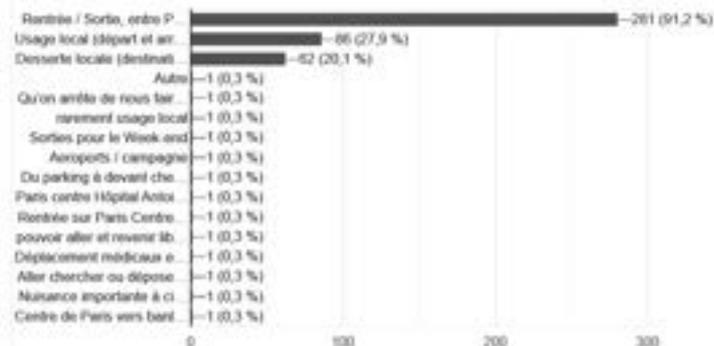
Connaissez ces offres ?

277 réponses



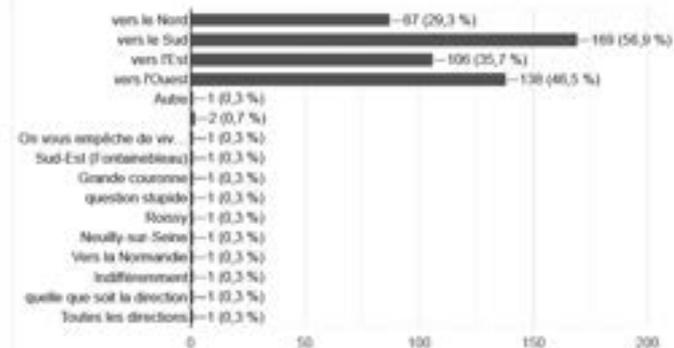
Vos usages locaux en terme de circulation

308 réponses



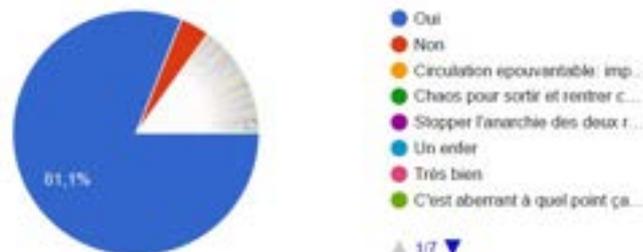
Merci de préciser en cas de Sortie de zone (ex. destination régulière hors de Paris), plutôt dans quelle direction :

297 réponses



Avez-vous une remarque à faire en rapport avec la circulation dans Paris Centre, que ce soit en tant que piéton, cycliste ou conducteur ?

338 réponses



▲ 1/7 ▼

Si oui, vous faites cette remarque plutôt :

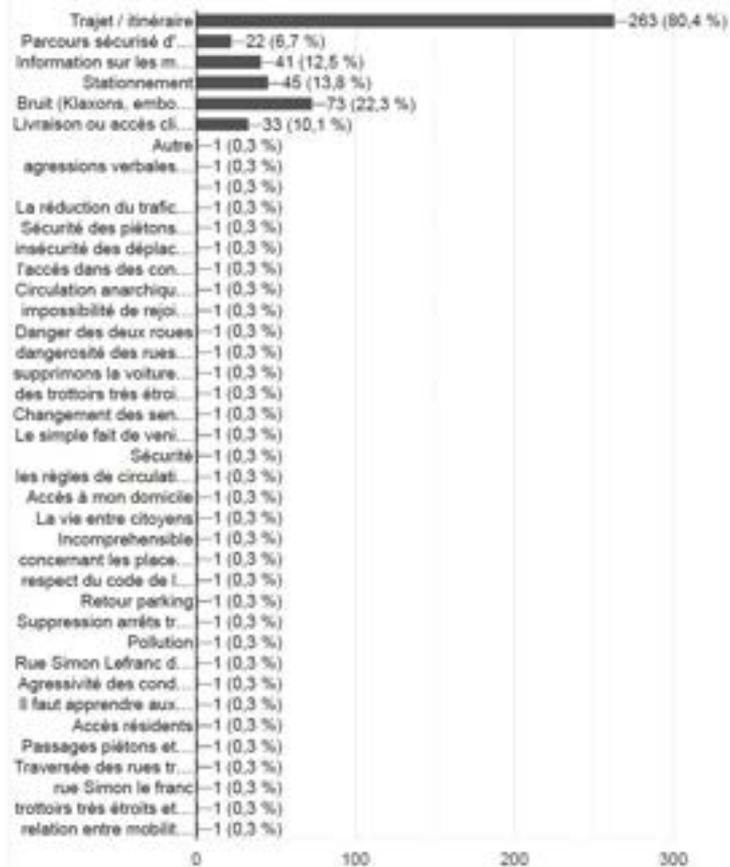
329 réponses



▲ 1/4 ▼

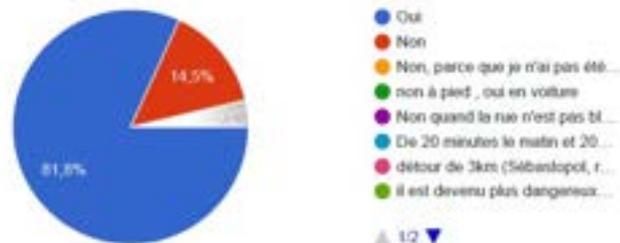
Cette remarque concerne :

327 réponses



Votre itinéraire habituel a-t'il été allongé ?

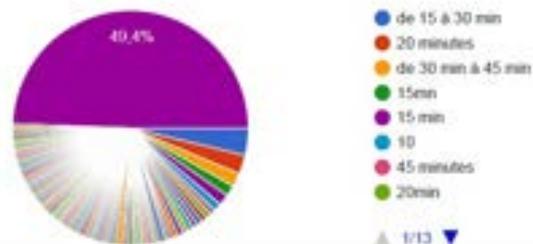
324 réponses



Usage local et conditions de déplacement

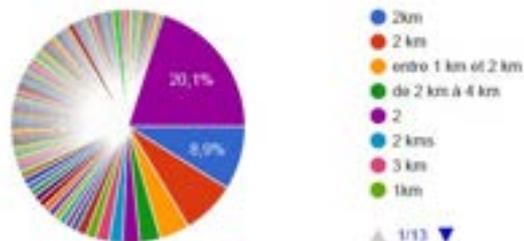
Si oui, de combien combien de temps ? (ex. sur un trajet initial de 15 min, indiquez la durée totale finale et la différence...)

267 réponses



Si oui, de combien de kilomètres ?
(ex. de 700 m à 2 km)

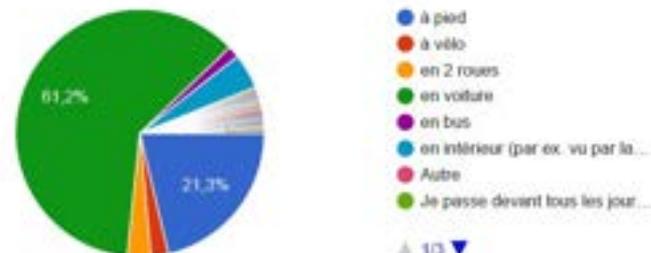
214 réponses



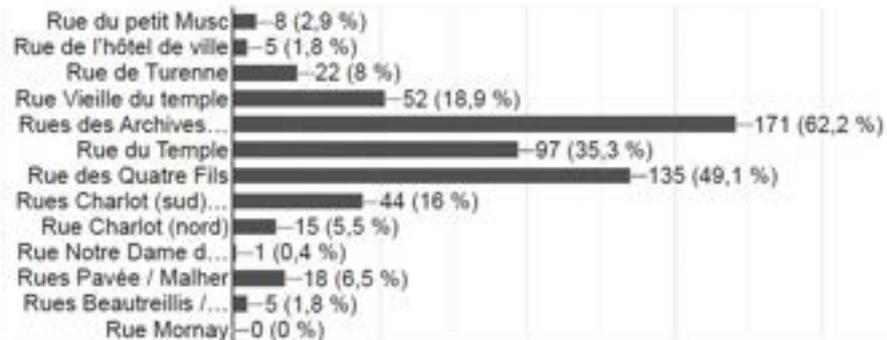
▲ 1/13 ▼

Lors du constat, vous étiez :

263 réponses

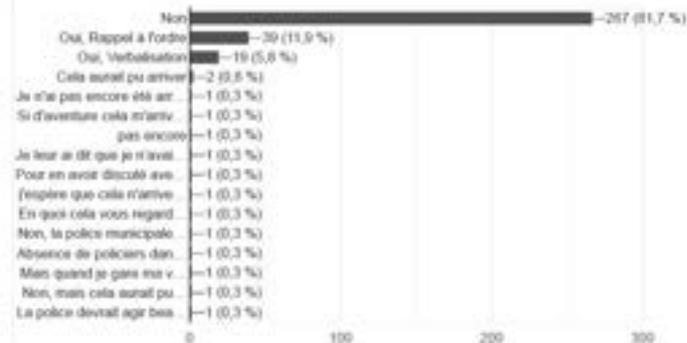


▲ 1/3 ▼



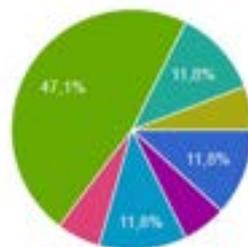
Avez-vous déjà été réprimandé ou verbalisé par la police municipale sur ce secteur ? [Copier](#)

327 réponses



Si vous utilisez un parking souterrain, sélectionnez-le dans la liste suivante

17 réponses

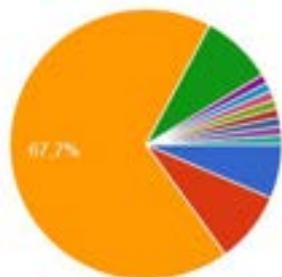


- 25 ter rue de rivoli, 75004, Paris
- 14 rue croix des petits champ...
- 26 ter place vendome, 75001,...
- 37 ter boulevard sebestopol...
- 245 ter rue saint martin, 7500...
- 22 rue des halles, 75001, Paris
- 1 ter boulevard du palais, 750...
- 2 quater rue de lobau, 75004,...

▲ 1/2 ▼

Vous étiez :

93 réponses

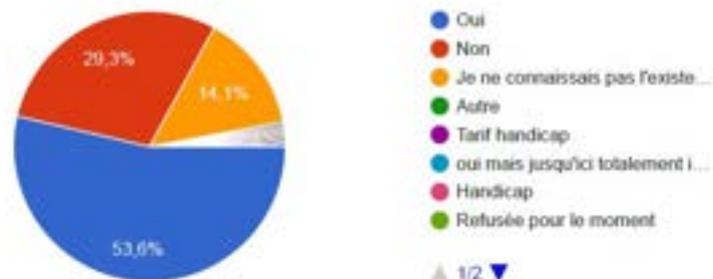


- à pied
- à vélo
- en voiture
- en 2 roues
- motocyclette
- 2 roues
- pour rentrer chez moi par la r...
- si c'est le cas ce sera en voiture

▲ 1/2 ▼

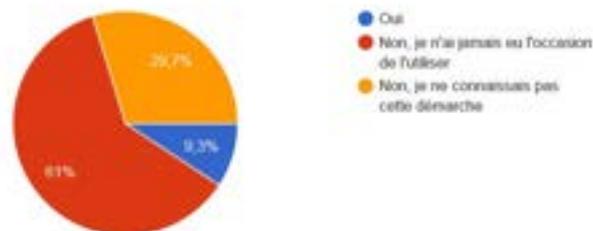
Si vous habitez Paris Centre, avez-vous demandé votre carte de résident et son macaron ? [\(plus d'informations\)](#)

304 réponses



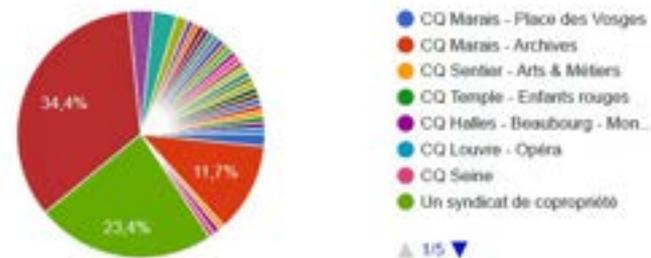
Avez-vous déjà demandé une Autorisation d'occupation temporaire (AOT) de déménagement ? <https://www.paris.fr/pages/fac-demenagements-4404>

313 réponses



Si vous êtes membre d'un conseil de quartier ou d'une association, merci d'en indiquer le nom :

128 réponses



5. Commission Propreté appel à candidats

Il est urgent de prendre le sujet en charge, 2 raisons :

1. L'approche des JO&JOP avec les dizaines de milliers de touristes et sportifs qui vont débarquer
2. La décision de la Mairie d'installer des TriLibs un peu partout où c'est possible dans la ville, inclus dans le PSMV !

Conclusion : si nous ne prenons pas rapidement en charge le sujet, la situation actuelle risque de Dégénérer à Grande Vitesse.



Cahier des charges de la Mairie pour la pose d'un Trilib

Prérequis :

- Dimensions de la station 7 mètres (2 places de stationnement contiguës)
- Hauteur de trottoir pas plus de 20cm
- Pente de rue max. : 5 %
- Hauteur de grue de collecte : 8 mètres (espace nécessaire avec hauteur libre de 7.8m)
- Validation DVD, pas de travaux prévus, pas de terrasse estivale autorisée, etc..



Cahier des charges de la Mairie pour la pose d'un Trilib

Points d'alerte :

- Rues étroites avec virage et stationnement (passage du véhicule de collecte)
- Commerces,
- Fenêtres d'habitation,
- Trottoir étroit,
- Passages pompiers et piétons,
- Entrées et sorties de parking (visibilité)
- Co-visibilité avec les bâtiments inscrits ou classés historiques
- Zone Vigipirate (à proximité de sites sensibles, écoles, crèches, etc...)



Quelques problèmes de fond se sont avérés :

- ④ La Mairie ne communique aucune étude de terrain en amont de l'installation de ce dispositif et ne tient compte que de ses propres impératifs (pas forcément correspondants au confort des riverains).
- ④ La Mairie semble refuser de déplacer un Trilib qui pose problème, au seul motif que les CQ/riverains auraient été informé de son installation ?!
- ④ Il existe une confusion évidente sur la question "à qui bénéficient les Trilibs", ou non : c.à.d. qu'ils étaient initialement destinés aux habitants et non aux commerçants ou restaurants qui doivent souscrire à des services spécialisés ?!
- ④ Dans la pratique le processus de verbalisation pour les dépôts sauvages à proximité des Trilibs, notamment par les commerçants, bistrot et restaurants, n'est point contrôlé, ni verbalisé. À noter : les éventuelles amendes ne sont point coercitives.

6. Commission Terrasses : point sur la réunion du 10 janvier avec les services de la Mairie

Rappel : Les caractéristiques propres à Paris Centre (regroupant 4 arrondissements)

A) Les commerces

- Paris Centre, secteur dynamique, nombreux commerces par rapport à la moyenne parisienne : pour 1000 habitants, 81 commerces à Paris Centre contre 28 pour Paris.
- Constat également valide sur les commerces alimentaires : pour 1000 habitants, 7 commerces alimentaires à Paris Centre contre 3,5 pour Paris.

B) Les terrasses

- Terrasses particulièrement nombreuses à Paris Centre : 13,4% des terrasses estivales parisiennes situées dans les arrondissements centraux, et 12,5% pour toutes les terrasses, pérennes comme estivales.
- Demandes de terrasses estivales, base de donnée Eudonet : 772 avis favorables ou favorables avec prescriptions délivrés par la MPC. Ce chiffre diffère des autorisations effectives (629 dispositifs) par l'OpenData Ville de Paris, seules les notifications de décisions officielles, émises par la Direction de l'Urbanisme.

	Paris	Paris Centre (%Paris)
Aut. terrasse pérennes	21 763	2 682 (12,3%)
Aut. terrasses estivales (01/04 – 31/10)	4 696	629 (13,4%)
Total aut. terrasses	26 459	3 311 (12,5%)

Nombre de demandes déposées à Paris Centre & Avis

- **2 850** demandes reçues par la Direction de l'Urbanisme (DU), 1 542 transmises à la Mairie de Paris Centre (MPC) pour instruction.

- **26** dossiers toujours en cours d'instruction par la MPC.

- Les demandes affluent quotidiennement et sont instruites à mesure qu'elles sont transmises à la MPC.

Avis remis par la MPC à Paris Centre : 1 545 avis remis par la MPC :

- En attente de réponse : 29
- Avis défavorables : 675
- Avis favorables avec prescriptions : 377
- Avis favorables : 464

Avis remis par la MPC dans le 3ème arrondissement : 309 avis remis par la MPC dans le 3ème arrondissement :

- Avis favorables : 116
- Avis défavorables : 105
- Avis favorables avec réserves : 88

Avis remis par la MPC dans le 4ème arrondissement : 412 avis remis par la MPC dans le 3ème arrondissement :

- Avis favorables : 108
- Avis défavorables : 194
- Avis favorables avec réserves : 110

Doctrine de Paris Centre en matière d'avis défavorables

- Les terrasses ayant fait l'objet de verbalisations ou de multiples passages de la Direction de la Police Municipale et de la Prévention (DPMP) pour cause de non-conformité au RET (essentiellement non-respect du passage des piétons ou du mobilier urbain, nuisances sonores, dépassement d'horaires...).
- Les terrasses situées devant les monuments historiques et religieux.
- Les terrasses situées devant les établissements scolaires ou devant les crèches.
- Les terrasses situées dans les voies pompiers.
- Les situations de conflit entre commerçants ciblant un même emplacement.

Les demandes de contre-terrasse permanente sur stationnement payant au-delà du 31/10 de chaque année :

- Règle générale, dossiers refusés pour éviter de voir des situations compliquées se poursuivre après la période estivale.
- Au 26 octobre 2023, 230 demandes : 35 dossiers, aval de la MPC : accord ferme pour 14 d'entre elles, et accord avec prescriptions pour 21 d'entre elles

Secteur spécifique :

- Dans le secteur Place du Bourg-Tibourg (4e) la MPC ne délivre aucune autorisation de terrasse estivale.

Les moyens de contrôle

- Du 21 juin 2021 au 26 octobre 2023, 10 303 procès-verbaux (PVX) dressés par la police municipale (division territoriale de Paris centre) pour les motifs suivants : terrasse non autorisée, terrasse exploitée après 22h, nuisance sonores.
- Année 2023 caractérisée par une hausse considérable du nombre de verbalisations : 5 537 en 2023 contre 3703 en 2022 (et 1 063 en 2021).
- Augmentation également pour les PVX pour motif de nuisances sonores : 306 PVX en 2023 contre 270 PVX sur la période juin 2021 - décembre 2022.
- Total, 1 420 établissements suivis (et donc verbalisés au moins une fois).

Les objectifs 2024

- courriers d'avertissement (+ de 10 verbalisations) des terrasses estivales
- non reconduction des plus verbalisés ayant reçu le plus de plaintes
- terrasses JOP 2024

Intervention du CQ Marais-Archives

Globalement, moins de problèmes concernant les terrasses, mais :

- ② problèmes récurrents de la **rue du Bourg-Tibourg**
 - demande de mise en place de croix de Saint-André
 - demande d'un RET (Règlement des Etalages et Terrasses) spécifique pour Bourg-Tibourg
- ② demande de **contrôler les affichettes d'autorisation** de terrasses (obligatoires)
- ② merci à la Mairie pour le **marquage au sol des terrasses et contre-terrasses**, mais souvent caché (ex : jardinières)
- ② demande d'une **position ferme de la Mairie vis à vis des fraudeurs** concernant les terrasses, (ex : ne pas renouveler l'autorisation du Gribouille (angle Bourg-Tibourg / Rivoli) qui ne respecte pas les surfaces autorisées, de même le « Bar du Marché des Blancs Manteaux » qui a installé des jardinières à la place de terrasses illégales

À signaler « le Drapeau" (angle Verrerie/Temple) et les terrasses rue des Archives entre rue de la Verrerie et l'église des Billettes

- ② enfin, **demande d'une création d'un service de police** spécifiquement **formé pour une mission essentiellement de contrôle des terrasses** durant la période estivale (à toute heure, y compris le soir)

5 Questions, demandes et annonces diverses

Réunion du 12 février 2024

La gratitude de nos jardins partagés, pour les étiquettes en ardoise avec leurs porte-étiquettes en acier, pour indiquer leurs variétés.

Le jardin partagé des Blancs Manteaux

Les 1001 Feuilles (Anne FRANK)

... en parfaite harmonie !



L'accueil des Jeux Olympiques et Paralympiques à Paris Centre

Pendant les JO&JOP, beaucoup de zones de sécurité seront mises en place. Il faudra en analyser les conséquences pour chacun.

Comme certains sites emblématiques de la ville seront transformés en 'stade sportif' (cf. la place de la Concorde), l'accès aux alentours sera modifié quelques jours, voire quelques semaines, auparavant et/ou pendant certains événements... Une organisation complexe.

À toute fin utile, nous vous conseillons de consulter d'ores et déjà les sites d'information et le compte-rendu de la réunion publique du 6 février dernier.

Pour plus de précisions, de questions, et/ou pour suivre l'évolution du dispositif, vous pouvez vous inscrire sur le site de paris.fr ou de paris.centre.fr.

Il a également été suggéré que les commerces et co-propriétés puissent prendre des mesures de sécurité accrues, notamment en cas de location ou sous-location des logements.

Un tel événement mondial implique des préventions, des concessions et la collaboration de tous... Les derniers JO en France datent de 1924.

Quelques sites d'information :

<https://www.paris.fr/jeux-2024>

<https://mairiepariscentre.paris.fr/pages/reunion-d-information-l-accueil-des-jeux-olympiques-et-paralympiques-a-paris-centre-26259>

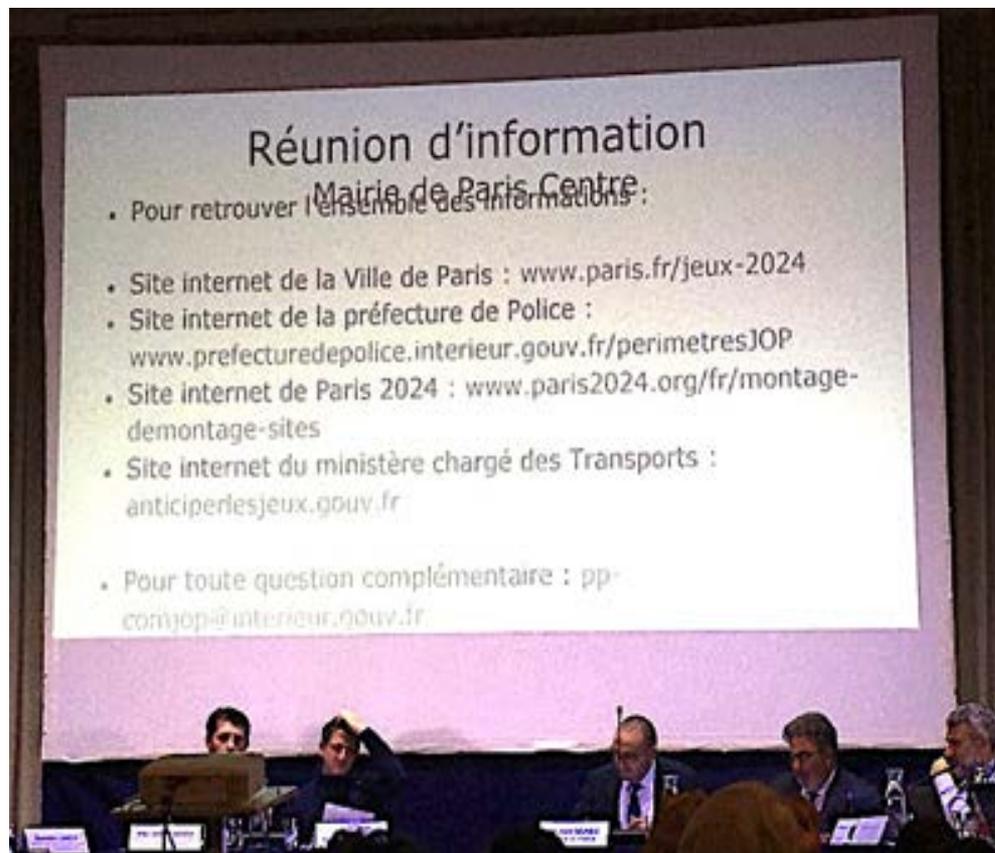
<https://www.prefecturedepolice.interieur.gouv.fr/perimetresJOP>

<https://www.paris2024.org/fr/montage-demontage-sites/>

<https://www.gouvernement.fr/actualite/jop-2024-un-site-pour-anticiper-vos-deplacements>

Pour toute question
supplémentaire :

Pp-comjop@interieur.gouv.fr



La Lettre de remerciements des Parents d'Elèves de l'école Moussy-Archives

Chers Membres du Conseil de Quartier du conseil de Quartier Marais Archives,

Nous tenons à vous exprimer notre profonde gratitude de la part de tous les parents d'élèves et de nos enfants pour le financement accordé à notre école polyvalente Moussy-Archives par votre Conseil de Quartier Marais Archives, le mois de novembre 2023. Ce soutien financier a permis l'acquisition de deux magnifiques tableaux blancs à roulettes qui ont été installés il y a à peine deux semaines. Comme mentionné lors de notre demande en octobre 2023, suite à la fermeture d'une classe de CE2 par l'éducation nationale, notre école élémentaire compte désormais trois classes à double niveau (CE1-CE2, CE2-CM1 et CM1-CM2) depuis septembre 2023. Dans ce contexte, la présence de deux tableaux dans chaque salle de classe est essentielle pour proposer des exercices adaptés à chaque niveau.

Malheureusement, en cette rentrée 2023-2024, seule la classe de CE1-CE2 disposait de deux tableaux. Grâce à votre généreuse contribution, les deux autres classes à double niveau bénéficieront désormais de cet équipement, facilitant grandement le travail des enfants ainsi que celui des enseignants.

Ce financement s'ajoute à d'autres contributions reçues par notre école au cours de l'année 2021-2022, qui se sont révélées essentielles pour pérenniser et étendre à toutes les classes de maternelle des activités phares, telles que l'éveil musical par l'apprentissage du violon, du matériel pour des activités de jardinage dans la cour et un point d'apprentissage des sciences. Nous comprenons et partageons les difficultés rencontrées par certains de vos membres à accepter que ce soit le Conseil de Quartier et non l'éducation nationale ou la Mairie de Paris Centre qui assure le financement de ce type de matériel essentiel à la vie scolaire. Cependant, plusieurs écoles publiques du Centre de Paris, dont la nôtre, ont vu non seulement leurs effectifs d'élèves diminuer progressivement, mais également les investissements consacrés à la maintenance des bâtiments, au matériel pédagogique, aux activités scolaires et périscolaires, ainsi qu'aux personnes qui les rendent possibles. Votre aide et votre soutien sont donc plus précieux que vous ne l'imaginez si nous voulons maintenir nos écoles publiques de quartier ouvertes et florissantes.

Nous vous remercions encore une fois pour votre précieuse contribution financière et vous invitons à demeurer attentifs à la situation ainsi qu'aux besoins souvent modestes de notre école.

Bien à vous,
Les Parents délégués de l'École Moussy Archives

Demande de la Commission Ecoles, Handicap et Familles :

Actuellement, les parents d'élèves du Collège Couperin, sont mobilisés pour qu'une classe de 5^{ème} ne soit pas fermée.

Nous avons lancé une pétition car nous ne sommes pas d'accord et c'est mettre à mal notre Collège encore une fois.

La surcharge d'élèves dans les classes et l'absence d'AESH/d'accompagnants auprès des élèves en besoin ne sont pas tolérables

Nous vous remercions de bien vouloir faire tourner la pétition afin qu'un maximum de personnes puissent nous aider à nous faire entendre.

Voici le lien de la pétition : <https://www.change.org/p/non-à-la-fermeture-de-classes-au-collège-françois-couperin>

Questions diverses

Prochaines questions à la Mairie :

- Boris demande de faire voter vos questions en réunion avant de les faire parvenir à la DDCT
- Aucune nouvelle question ne sera acceptée dorénavant sans vote préalable

Propositions à voter :

- À voter :
 1. La demande concernant le refus de l'extension des horaires pour les terrasses estivales pendant le JO et JOP
 2. La proposition du projet « Un Ecrin Vert pour les Archives Nationales » en tant qu'extension de la Trame Verte votée en 2021 dans le cadre du projet EMBELLIR mon QUARTIER
 3. La demande d'une fontaine à boire Wallace pour le réaménagement de la place Renée VIVIEN

6

Fin de la réunion

Prochaine réunion : le 11 Mars 2024

Réunion du 12 février 2024

Prochaine réunion le 11 Mars à 18h00' à la Mairie de Paris Centre

Liens utiles :

- Retrouvez les comptes rendus sur le site de la Mairie :
<https://mairiepariscentre.paris.fr/pages/marais-archives-17545>.
- Agenda des Conseils de quartiers :
<https://openagenda.com/conseils-de-quartier-paris-centre>.

Merci de votre participation

N'hésitez pas à envoyer vos suggestions à l'équipe d'animation marais-archives@conseil-de-quartier.fr

Vos coprésidents sont toujours joignables :

- Ann Bostoën
ann.bostoën@gmail.com
06 80 63 33 16
- François Riche
riche@orange.fr
06 81 62 96 41



MARAIS ARCHIVES

CONSEIL DE QUARTIER

Fin de réunion du 12 février 2024